

Sommaire

Page 1:

Mot pour maux
Travaux prévus en 2009

- Voirie
- Abords de la mairie
- Lotissement
- Perspectives 2012

Page 2:

- Echangeur de Montfort
- Une équipe corpos
- DOSSIER: l'éco-prêt
- Aides aux particuliers



Forges actu

234 forgéens

ECOUTE ET RESPECT

Chacun ressent à sa façon les effets de la crise. La tentation du chacun pour soi est forte. En tant qu'élus nous essayons d'apporter notre modeste contribution à la vie économique de la région. C'est pourquoi nous allons faire un effort dans les travaux de voirie et autres qui vont venir s'ajouter aux 4M € de travaux que va générer le lotissement et qui vont bénéficier aux entreprises locales.

Le plaisir d'être acteur l'emporte sur la facilité de n'être que simple consommateur. Merci

commencé. Tout le monde a le droit de s'exprimer. Nous réfléchissons à la question et si nous trouvons une solution nous la proposerons ... dans la sérénité.

Notre commune évolue et ses habitants peuvent être fiers de ce qui s'y réalise. Beaucoup de nouveaux habitants y trouvent leur place et s'investissent dans la vie locale.

Le plaisir d'être acteur l'emporte sur la facilité de n'être que simple consommateur. Merci

AMENAGEMENTS VOIRIE

Trois points noirs éliminés. Ils étaient prévus en 2008 mais l'entreprise Har douin n'a pu faire face à ses engagements.

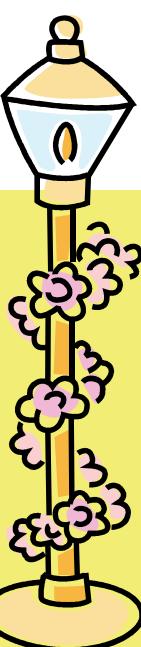
Il s'agit de remise en état de points noirs sur les chemins vicinaux VC 105, 305 et 107. L'ensemble de ces travaux représente une dépense de 12 365 €.

Prévues au printemps 2009 deux séries de travaux. Les premiers sur la Garde où une portion de la voie est très abimée. Le reste de cette voie fait l'objet d'une étude de la DDE. La circulation de poids lourds sur cette voie étant une des causes de sa détérioration des panneaux leur en interdisant l'accès seront également installés à chaque entrée.

La partie de la rue de la Marsonnière longeant le mur du lotissement jusqu'au carrefour sera rénovée. Un trottoir sera créé en bordure de ce mur et l'évacuation de l'eau sera prise en compte. Le parvis de l'église ainsi que son pourtour seront réaménagés.

Ce programme de travaux s'élève à près de 60 000 € cette année. Seule la partie autour de l'église pourra bénéficier d'une aide.

Nous reprenons l'étude de la traverse de l'agglomération qui a déjà fait l'objet d'un pré-projet et que nous pourrions mettre à l'ordre du jour en 2011. S'agissant d'une voirie départementale



le seuls les aménagements spécifiques pour la sécurité ou l'embellissement restent à la charge de la commune.

La voirie du lotissement a été financée par les acheteurs de lots et ne reviendra dans le budget communal que lorsque le budget lotissement sera clos.

Nous travaillons en lien avec la DDE et le Conseil général pour établir les projets futurs de rénovation d'une voirie communale qui est, somme toute, dans un état convenable mais qui demande attention.



LOTISSEMENT

Les logements sociaux d'Habitat 49 vont débuter fin avril et cela devrait durer jusqu'au début 2010.

Trois de ces logements (T3) sont destinés à des personnes âgées ou handicapées et ont déjà fait l'objet de demandes de personnes liées à la commune.

Le quatrième (T4) peut accueillir tout type de mé-

nage.

Quatre autres logements sont prévus en duplex et seront gérés par un autre bailleur social (Le Toit Angevin).

Nous avons réservé quatre logements à des acheteurs qui pourraient bénéficier du Pass-Foncier dont les avantages ont été décrits dans le denier numéro.

Nous allons installer des lampadaires avec des lampes LED qui consomment peu et seront dotées de détecteur de présence qui fonctionneront après l'extinction officielle des feux. Les arbres de Judée ont été plantés et les plateformes centrales seront bientôt aménagées. Les roseaux ont été plantés dans les bacs de la station de dépollution.

ABORDS DE LA MAIRIE

Les abords de la mairie et de la chaufferie ont fait l'objet de travaux. Un enrobé a été coulé devant le silo pour permettre la livraison du bois déchiqueté dans de meilleures conditions. Des places de parking ont été aménagées et l'accès (handicapé) à la mairie a été rendu plus commode avec la mise en place d'un béton désactivé. L'ensemble bénéficie d'un aménagement paysager (plantations effectuées semaine 15).

Coût des travaux: 29 579,17€

Aide à percevoir: 5 000€ du Pays Saumurois (sur une enveloppe départementale).

GRANDS TRAVAUX HORIZON 2012?

L'agrandissement et la restauration de la Salle des Loisirs seront à l'ordre du jour. Un nouveau mode de chauffage, une acoustique meilleure et une réorganisation ainsi que la recherche de financements vont faire l'objet d'études pendant plusieurs années.

Le logement communal devra-t-il changer de destination? Nous allons y réfléchir.

La restauration du chœur de l'église. Ce sont des sommes pharaoniques qu'il faudra trouver pour remettre en état un des éléments forts de notre patrimoine. Le pourrons-nous un jour?

REPAS COMMUNAL le samedi 16 mai.
Retenez la date

BUDGET COMMUNAL 2009

Il s'équilibre à
412 660 €
pour
181 354€
d'investissements
Taux inchangés

Peu de réponses pour les activités inter-générationnelles! Il est encore temps de faire passer votre feuille et de faire vos propositions.

103 foyers

ECHANGEUR DE MONTFORT

Les travaux ont commencé le 23 mars 2009 .
Le délai des travaux est de 7 mois pour le demi échangeur côté Forges.
Le phasage de construction du demi-échangeur nécessite la fermeture temporaire de la RD163 à la circulation, cette **coupure de la RD n°163 vers Forges** est prévue à partir du 27 avril 2009 pour une durée de 2 mois.

Le secrétariat de mairie sera fermé

Le mardi 14 et 21 avril
Le mercredi 22 avril
Le vendredi 24 avril
Le mercredi 10 juin
Le vendredi 12 juin
Le mardi 30 juin et 7 juillet
Le mercredi 19 et 26 août
Le vendredi 21 et 28 août
Le mercredi 2 septembre
Le vendredi 4 septembre

DOSSIER: (PTZ) L' éco-prêt à Taux Zéro

Pourquoi un éco-prêt à taux zéro ?

Qui est concerné ?

L'éco-prêt permet de financer les travaux d'économies d'énergie et leurs éventuels frais induits afin de rendre le logement plus économique en énergie, plus confortable et moins émetteur de gaz à effet de serre.

Il concerne les propriétaires occupant, bailleur ou en société civile, pour une habitation construite avant le 1er janvier 1990 et destinée à un usage de résidence principale.

Que finance l'éco-prêt à taux zéro ?

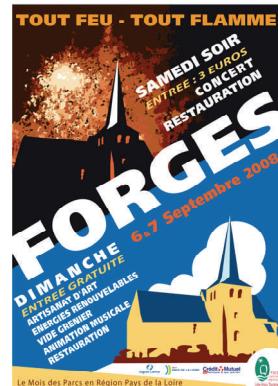
Pour bénéficier de l'éco-prêt à taux zéro, il faut soit mettre en œuvre un « bouquet de travaux », soit améliorer la performance énergétique globale de son logement. Les travaux concernant l'installation d'assainissement non collectif ne consommant pas d'énergie (fosse septique et traitement des eaux usées) pourront également bénéficier du prêt à taux zéro.

Pour composer un « bouquet de travaux » éligible à l'éco-prêt à taux zéro, c'est-à-dire un ensemble de travaux cohérents dont la réalisation simultanée apporte une amélioration sensible de l'efficacité énergétique du logement, il faut faire réaliser, par un professionnel, des travaux dans au moins deux des catégories suivantes :

- isolation performante de la toiture
- Isolation performante des murs

LES ANIMATIONS SUR LA COMMUNE

14 février	Soirée « Fruits de Mer »
7 mars	Repas des bénévoles FTFTF
4 avril 20h00	Soirée LOTO chez Onillon à Dénezé
11 avril 16h00	Œufs de Pâques dans le parc
19 avril	Randonnée pédestre et équestre
16 mai	Repas communal
13 juillet	Fête nationale repas, feu d'artifice et bal
5 & 6 septembre	Forges Tout Feu Tout Flamme



UNE EQUIPE CORPOS A FORGES



donnant sur l'extérieur

- Isolation performante des fenêtres et portes donnant sur l'extérieur
- installation ou remplacement d'un chauffage ou d'une production d'eau chaude sanitaire
- installation d'un chauffage utilisant les énergies renouvelables
- installation d'une production d'eau chaude sanitaire utilisant les énergies renouvelables.

ETAT CIVIL (rappel)

La fiche d'état-civil individuelle ou familiale est remplacée par la photocopie du livret de famille ou de la carte d'identité.

Permanences architecturales et paysagères du CAUE

Le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement du M & L) accompagne les particuliers et les communes sur le plan technique, administratif et financier en matière d'architecture et de restauration de leur patrimoine.

Pour tout projet de construction, d'agrandissement ou de restauration, le CAUE vous propose des permanences gratuites.

Une permanence est tenue à Doué la Fontaine les 1er et 3ème mardis de chaque mois, l'après-midi en mairie.

Prendre RV au CAUE : 02 41 22 99 99

LE PLAN DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT

voté par le Conseil Général en décembre 2007 a pour objectif:

- Le développement de nouvelles zones d'habitat (avec une approche environnementale)
- La production diversifiée de logements.
- La requalification du parc privé.
- Le développement durable dans l'habitat. (**aide aux EPCI et aux particuliers**)

Les aides aux particuliers:

- Énergie solaire (aide forfaitaire pour l'installation de chauffe-eau solaire et système solaire combiné)
- Géothermie (aide pour installation de pompe à chaleur géothermale sur nappe ou à capteurs verticaux ou horizontaux).
- Bois-énergie (aide forfaitaire pour l'installation de chaudière bois à alimentation automatique)

FORGES dans contexte national

Forges fait partie des communes de	Nombre d'habitants	Pourcentage population française	Nombre de communes	Pourcentage de communes
- de 250 habitants	1.778.751	2,9%	12.924	35,3%